

Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire

Contexte

Cette formation cible trois types de personnes ressources à chaque étape de la prévention des conduites suicidaires : des « sentinelles », c'est-à-dire des personnes en charge de repérer des personnes à risque suicidaire, des professionnels en charge d'évaluer le potentiel suicidaire puis d'orienter (module détaillé dans cette fiche), et enfin des professionnels en charge d'intervenir pour « désescalader » une crise suicidaire.

Objectifs

Permettre aux différentes catégories de professionnels de santé ou psychologues formés à l'entretien clinique, volontaires, de devenir évaluateurs en prévention du suicide, c'est-à-dire de :

- Renforcer leurs compétences au contact des populations à risque suicidaire pour repérer et évaluer un risque suicidaire et orienter de manière ajustée ces personnes vers les ressources de soin adaptées.
- Permettre et soutenir l'identification, la mise en place et la fonctionnalité d'un réseau de prévention.

Renseignements complémentaires

Action de Formation Coordinée

Date limite d'inscription :

15 Novembre 2023

Programme

Programme disponible à partir de septembre 2024

Public

Tous professionnels de santé ou psychologues formés à l'entretien clinique des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux volontaires et susceptibles d'être au contact d'une population à risque suicidaire.

Exercice

2024

Code de formation

5. 9

Nature

AFC

Organisé par

Consultation en cours

Durée

14 heures